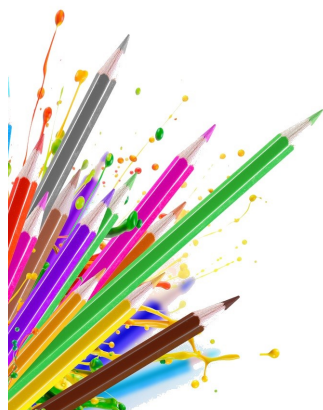
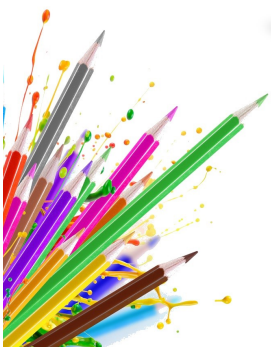


# Ecole Sainte Marie Ste Hermine

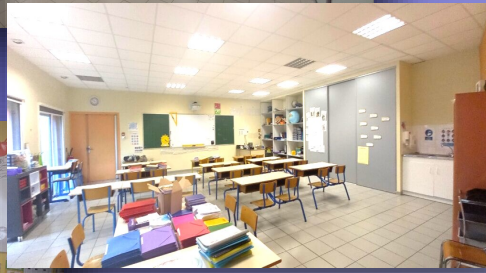
---



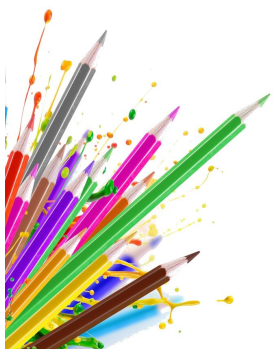
L'école **Ste Marie** fait partie d'un secteur regroupant 4 écoles ( St Jean d'Hermine, la Réorthe, Les Moutiers/ les Pineaux et Bournezeau) autour du collège St Paul de Ste Hermine. Ce secteur permet un travail en réseau entre enseignants afin de réaliser des projets ou pour construire des outils en commun. Au sein de ce réseau, un poste d'aide est également en place pour favoriser la réussite des élèves.



Le pôle « maternelle »




Le pôle « primaire »



L'école Ste Marie veut être pour chaque enfant un lieu d'épanouissement où il trouvera sa place . Le travail de notre équipe éducative s'oriente, ainsi, autour de 5 axes :

- ◆ Accueillir chaque élève selon ses aptitudes en établissant un climat de confiance avec l'enfant et sa famille.
- ◆ Développer des connaissances et des compétences pour acquérir des fondamentaux dans chaque domaine disciplinaire.
- ◆ Rendre chaque élève responsable et autonome en favorisant l'entraide, le tutorat, le travail de groupe dans des classes à cours multiples.
- ◆ Eduquer au respect de soi, de l'autre et de son environnement.
- ◆ Proposer un éveil à la foi et une ouverture à la culture chrétienne.

Un élève accueilli à l'école Ste Marie construit ses apprentissages dans une classe multi-niveaux qui lui permet de développer son autonomie. « Lire, écrire, compter » sont les fondamentaux que l'école veut transmettre dans un cadre favorisant le développement social, intellectuel et culturel. C'est pourquoi, chaque enseignant s'efforce de rendre son action pédagogique cohérente en proposant des activités appliquant les programmes officiels de l'Education Nationale dans sa classe et hors de la classe.



A l'école Ste Marie,  
j'apprends ...

... dans la classe avec mon enseignant  
... avec les autres enseignants lors de décroissements  
... au travers de différents projets (concert « Chantemai », « danse-juin, théâtre,...)  
... avec des intervenants extérieurs ( E.P.S , Prévention routière, ...)  
... lors des sorties scolaires  
... en voyage scolaire ( tous les 2 ans pour les CM1-CM2)  
... avec mes camarades du secteur (lors de défis)



# Une école privée catholique

L'école Sainte Marie est une école privée catholique sous contrat d'association avec l'Etat. Les enseignants dépendent du Ministère de l'Education Nationale et appliquent les programmes officiels.

Le contrat liant l'école à l'Etat permet à l'organisme de gestion ( OGEC) de l'école d'obtenir tous les ans un forfait communal pour assurer les dépenses de fonctionnement.

Les investissements immobiliers et d'autres lignes budgétaires sont à la charge directe de l'école, c'est pourquoi l'OGEC fait appel à la contribution des familles. Pour l'année 2024-2025, cette contribution est de 35€ mois/ enfant ( sur 10 mois).

## L'inscription à l'école Sainte Marie

Un enfant peut être accueilli à 3 ans à l'école Ste Marie. Il peut être également admis dès 2 ans à condition qu'il soit propre et prêt à la fréquenter.

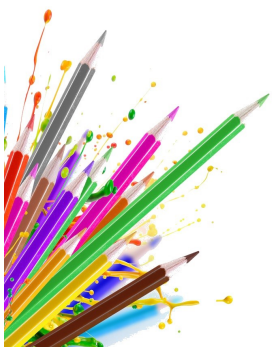
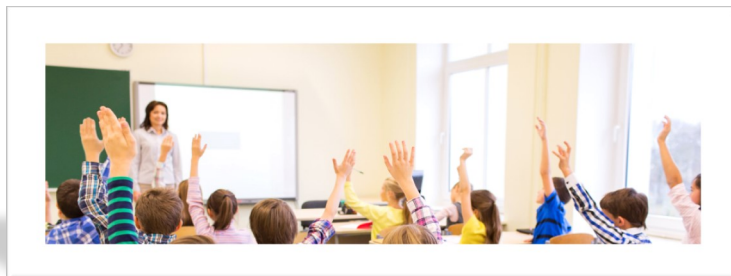
Votre enfant ne doit pas obligatoirement être baptisé pour être inscrit à l'école Ste Marie. Un éveil à la foi et une ouverture à la culture chrétienne lui seront proposés au cours de sa scolarité .

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le chef d'établissement sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance,
- d'un certificat de radiation si votre enfant fréquentait un autre établissement l'année précédant l'inscription.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école ou simplement avoir des renseignements sur l'école Sainte Marie, merci de prendre rendez-vous avec le chef d'établissement:

- ◆ par téléphone au 02.51.28.81.77
- ◆ par message électronique à l'adresse: [direction @stehermine-stemarie.fr](mailto:direction@stehermine-stemarie.fr)
- ◆ ou directement sur le site de l'école sur l'onglet « Inscriptions »



C'est une association loi 1901 regroupant des parents d'élèves et des volontaires, tous bénévoles. L'OGEC assure la personnalité juridique et morale de l'établissement.

### Gestion financière du quotidien

L'école Ste Marie étant une école sous contrat d'association avec l'Etat, l'OGEC obtient tous les ans un forfait communal qui lui permet d'assurer les dépenses de fonctionnement de l'école.

### Gestion du patrimoine immobilier

Le financement des petits travaux sur les bâtiments ou les investissements plus lourds sont à la charge exclusive de l'OGEC.

Depuis l'année scolaire 2019-2020, le bureau d'O.G.E.C. a mis en place un projet immobilier. Ce projet a permis la rénovation complète de l'ancien bâtiment de l'école.



### Contributions / Soutien à l'école

Pour faire face aux dépenses liées au caractère propre de l'école et aux investissements, l'OGEC fait appel à la contribution des familles et organise, conjointement avec l'APEL, des manifestations.

Une campagne de soutien aux projets est également lancée via le FADEC (Fonds d'Aide à l'Enseignement Catholique)

### La gestion des salariés

L'OGEC gère le fonctionnement de l'établissement en assurant des services ( aide-maternelle et service de restauration. Pour cela, il emploie:

- 4 personnes directement pour assurer l'accompagnement de l'équipe pédagogique:

- Sophie Salvador
- Iléana Lecomte
- Caty Lorit
- Laurie Prézeau ( en CAP)

+ 5 autres salariés pour assurer la restauration scolaire.

### Composition du bureau

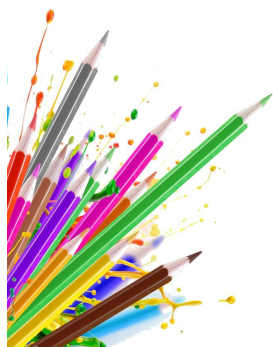
Président : Jean-Charles Gosselin

Vice-Président: Mathieu Lucas

Secrétaire : Jérémy Eraud

Trésorière : David Vrignon Trésorière adjointe: Pascale Giordano

Alain Gautreau, Jonathan Texier-Thuillier, Alexandre Bergeron, Yoann Bossard, Raphaël Bossard, Anne-Claire Fagot, Aymeric Averty., Julien Rousseau, Olivier Guilbot et Franck Niccoli



## Association des Parents de l'Enseignement

C'est une association régie par la loi 1901. L'APEL est la seule association représentative des parents d'élèves reconnue par l'Enseignement Catholique. Seuls les parents adhérant à l'APEL sont membres de l'association.

### Les missions de l'APEL

\* **Accueillir les familles à divers moments de l'année**

. organisation de temps de convivialité, organisation de la fête de l'école

\* **Améliorer l'accueil des enfants à l'école :**

. en achetant des jeux pour leur temps de récréation ( vélos, panneau de basket, toboggan...)

. en achetant du matériel pour les classes ( livres, jeux éducatifs...)

. en organisant des manifestations : vente de photos de classe, vente de pizzas, vide-grenier

\* **Soutenir les familles**

. En proposant grâce à l'adhésion à l'Union Nationale des APEL des services comme le magazine Familles et Education, le site Internet ( [www.apel.asso.fr](http://www.apel.asso.fr)), une plate -forme téléphonique, ...

\* **Représenter les familles devant les pouvoirs publics**

. Grâce à l'APEL , l'école peut bénéficier de subventions de la municipalité ou du Conseil départemental pour aider à la mise en place de sorties ou de voyages scolaires.

. Le nombre important d'adhésions permet également une représentation au niveau national et une participation aux débats avec le gouvernement pour tout ce qui concerne nos enfants et leur scolarité.

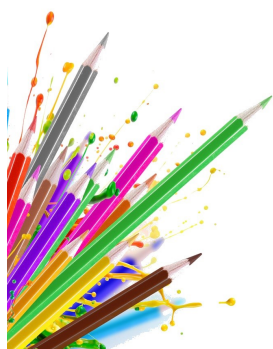


### Composition du bureau

**Présidente:** Gaëlle AUGER  
**Trésorier:** Bruno QUAIRAULT  
**Secrétaire:** Claire MOREAU

**Présidente adjointe:** Florence GUILBAUD  
**Trésorière adjointe:** Céline VELU  
**Secrétaire adjointe:** Adeline DRAPEAU

**Membres:** Ludivine LANCELEUR, Nadia MACAUD, Virginie BLANCHARD, Constance BATY, Christelle JAILLET, Vanessa GILBERT



# La restauration scolaire

---

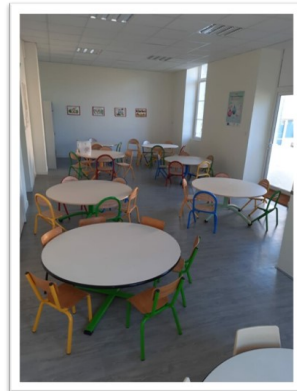
La restauration de l'école est gérée par l'OGEC de l'école.

Les repas sont préparés par le collège.

6 salariées de l'école accompagnent les enfants sur le temps de pause méridienne.

3 services sont organisés:

- 1 pour les maternelles dans une cantine au sein de l'école
- 2 pour les primaires avec passage au self et dans une salle dédiée aux primaires



# La garderie périscolaire

---

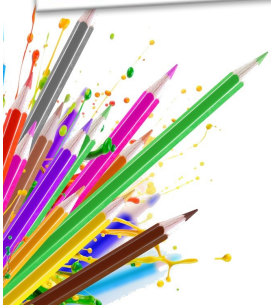
**Accueil de loisirs intercommunal - 60 chemin de l'Anglée**

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin : de 7 h 30 à 8 h 35

Le soir : de 16 h 30 à 18 h 30

**L'inscription se fait en mairie.**

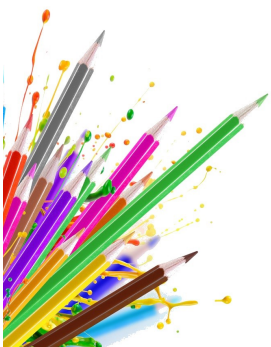
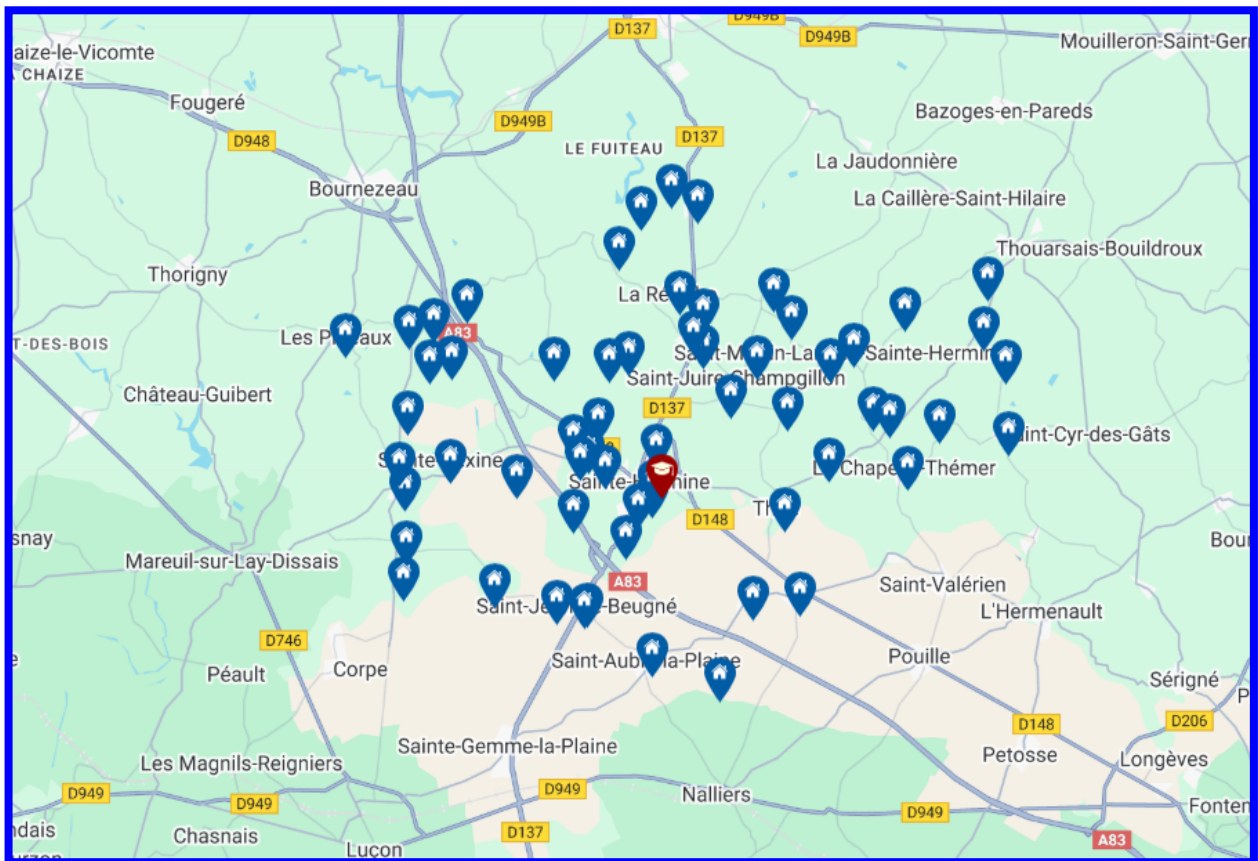




Les inscriptions se font auprès d'Aléop-Pays de la Loire entre le 15 juin et le 15 juillet. Un message paraît dans les informations de l'école pour avertir les familles .

Vous trouverez ci-dessous tous les points de ramassage scolaire possibles vers notre établissement et le collège St Paul. Des points de ramassage dans St Jean d'Hermine sont également organisés: Le Simon, le Magny, les Ougnettes, la Vineuse...

Toutes les informations sur « [Trouvez mon transport scolaire en Pays de la Loire ! | Aléop](#) »



# Préinscription

---

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez préinscrire votre enfant , merci de remplir le coupon ci-joint .  
Un dossier complémentaire vous sera envoyé par la suite pour rendre effective l'inscription.

Le chef d'établissement  
Fabrice Fort

---

M. - Mme : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse de messagerie: \_\_\_\_\_

O Je souhaite inscrire mon/mes enfant (s) pour le \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

le:

Signature:

